

## Compte rendu du 18 juin 2020

### Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social

#### **Membres présents :**

**Présidente :** Mme La Maire Maguy COURTOY

**Membres du conseil municipal :** Mesdames PERRIN Pauline, DEVOILLE Monique, GALMICHE Gisèle, LASSAUGE Émilie, KOWALIK Anne-Charlotte et LARRIERE Sophie (suppléante)

**Membres de la commune :** BORDOT Vanessa, GUY Saïda, GALMICHE Claudine, ROGER Angélique, BELAHCENE Zohra et MENIGOZ Claudine (suppléante)

**Membres excusés :** MORAND Aurore (suppléante)

**Membres absents :** aucun

\* **18h, Mme La Maire déclare ouverte la 1ère réunion du CCAS.**

\* **Désignation de la secrétaire de séance :** Mme GALMICHE Claudine

\* **Tour de table :** Chaque membre se présente.

\* **Élection du Vice-Président :**

Mme La Maire propose PERRIN Pauline, adjointe aux affaires sociales.

Le vote est soumis aux membres du C.C.A.S., qui l'approuve à l'unanimité.

\* **Compte de gestion et compte administratif 2019 :**

Mme la Maire les présente, puis elle se retire. Les comptes sont alors soumis au vote à main levée, sous la présidence de madame PERRIN Pauline. Ils sont approuvés à l'unanimité.

\* **Budget 2020 :**

Mme La Maire présente le budget primitif 2020 et les dépenses déjà effectuées.

S'en est suivi l'émargement des registres.

\* **Moment d'échange et questions diverses :**

- Le pouvoir a été donné à Mme La Maire pour attribuer, en dernier recours, un bon d'achat ponctuel de 20€, à toute personne se trouvant dans une situation économique difficile, appelant une réponse rapide

- Un père de famille a renouvelé une demande d'aide financière, Ayant déjà bénéficié d'une aide ponctuelle en février, par décision unanime, le conseil d'administration rejette sa demande

Notre enveloppe budgétaire ne nous permet pas d'aides répétées, nous l'inviterons à se tourner vers d'autres organismes.

Nous mettrons à la disposition des personnes en difficultés, une liste des différents prestataires ou organismes sociaux pouvant apporter une aide ou un accompagnement.

Nous les inviterons à rencontrer les services sociaux pour faire une évaluation de leurs besoins :

Au CMS (Centre Médico-social) de St loup

A la CCHC (Communauté de Commune de Haute-Comté) ,

Nous pourrons les diriger vers des organismes d'aide alimentaire :

EPI Cerise (épicerie solidaire) à Luxeuil,

Resto du Cœur à St loup,

Secours Catholique (Mr BENOIT) à St loup, la Familiale

Banque alimentaire de Franche Comté, rue Poincaré à Vesoul

Croix Rouge à Luxeuil, ...

**Ont été évoqués les points suivants :**

1. Mise en place d'ateliers « Rencontre et Partage » : peinture, couture, cuisine, bricolage, tricots, jeux de société, cueillette de champignons, petite marche, chant, musique, karaoké...

Le Jeudi après-midi, 1 semaine/2, à la salle d'automne (revoir l'utilisation de la salle avec l'ADMR).

2. Il serait intéressant de proposer des jardins partagés afin de cultiver ses propres légumes-
3. Cours d'alphabétisation : des institutrices volontaires et retraitées pourraient donner des cours. Nous prendrons contact avec Mme VOYEZ Mamy, de l'AAMI70 (Association d'Accompagnement Migration Intégration) à Vesoul.

\* La séance est levée à 19h45.